

Conseil du Marché Financier

Financial Market Council

Bulletin Officiel

26^{ème} année N°6388 Vendredi 02 Juillet 2021 www.cmf.tn ISSN 0330 - 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 **AVIS DES SOCIETES** ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE SANIMED PROJETS DE RESOLUTIONS AGO-AGE SANIMED AGO SANIMED AGE AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL STR MANAGER EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUBORDONNES SANS APE **EMPRUNT SUBORDONNE BTE 2021-1 EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1** 13 ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 03/05/2021)

ANNEXE III

INFORMATIONS POST AGO

- ESSOUKNA
- CITY CARS

COMMUNIQUÉ DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

2021 - AC - 002

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

SANIMED

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 - BP 68 Marquez Sahnoun 3012 Sfax-Tunisie

Les actionnaires de la société SANIMEDsont convoqués en Assemblé Générale Ordinaire et extraordinaire, qui se tiendront le lundi 5 Juillet 2021 à partir de 09h à L'Hôtel Regency Gammarth - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Selon les règles de quorum et de majorité de <u>l'Assemblée Générale Ordinaire</u>

- 1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- 2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- 3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- **4.** Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,
- **6.** Affectation du résultat,
- 7. Quitus aux administrateurs,
- **8.** Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020
- 9. Nomination /Renouvellement du mandat des administrateurs,
- 10. Election de deux administrateurs indépendants,
- 11. Questions diverses,
- 12. Pouvoir pour formalités.

Selon les règles de quorum et de majorité de <u>l'Assemblée Générale Extraordinaire</u>

- 1- Lecture et approbation, s'il ya lieu, du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital.
- 2- Augmentation du capital social par incorporation des réserves.
- 3- Modification corrélative des statuts.
- 4- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les documents relatifs aux dites Assemblées sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SANIMED

Siège social: Route de Gremda Km 10,5 - BP 68 Marquez Sahnoun 3012 Sfax-Tunisie

Projet de résolution de la société SANIMED à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 05 juillet 2021.

Projet de la 1^{ière} résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée.....

Projet de la 2^{ième} résolution :

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Cocommissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2020 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2020 un résultat net après modifications comptables déficitaire s'élevant à $-12\,968\,704$ dinars.

Cette résolution est adoptée.....

Projet de la 3^{ième} résolution :

Après lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial .

Cette résolution est adoptée.....

Projet de la 4^{ième} résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit de l'exercice 2020 sur le compte résultat reporté.

Cette résolution est adoptée.....

Projet de la 5 ^{iéme} résolution	1	:
---	---	---

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée.....

Projet de la 6^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale fixe à dinars, le montant brut annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale donne pouvoir au conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2020 fixé ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 7^{ième} résolution :

Après avoir constaté l'expiration du mandat de tous les administrateurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

Administrateur	Nombre de siège
Mr Anas ABDENNADHER	1 siège
Mr Lotfi ABDENNADHER	1 siège
La Société AB Corporation	2 sièges
L' A.T.D SICAR	2 sièges
La Société AGRIMED	1 siège
La société MAXULA gestion	1 siège

Conformément à l'article 190 Bis de code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire décide d'élire MR......administrateurs indépendants des actionnaires.

L'assemblée générale ordinaire décide d'élire MR.....administrateur représentant les actionnaires petits porteurs.

L'Assemblée générale fixe la durée du mandat de tous les administrateurs à trois années, soit, les exercices 2021, 2022 et 2023. Leur mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur l'exercice 2023.

Les nouveaux membres du conseil, tous présents à l'assemblée, déclarent ne se trouver dans un aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et acceptent leur mandat d'administrateur.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 8^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

SANIMED

Siège social: Route de Gremda Km 10,5 - BP 68 Marquez Sahnoun 3012 Sfax-Tunisie

Projet des résolutions de la société SANIMED à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 05 juillet 2021.

Projet de la 1^{ière} résolution : Augmentation du capital par incorporation des réserves

L'assemblée Générale Extraordinaire, sur proposition du Conseil D'Administration, décide d'augmenter le capital social de Deux millions huit cent deux mille quatre cent dinars (2 802 400 Dinars), pour passer de Treize millions sept cent cinquante et un mille six cent dinars (13 751 600 Dinars) à seize millions cinq cent cinquante quatres dinars (16 554 000 Dinars) par l'augmentation de la valeur nominale de l'action de 1,109 dinar à 1,335 dinar à prélever du compte « réserves facultatives ».

Cette résolution est approuvée à des présents

Projet de la 2^{ième} résolution : Modification de l'article 6 des statuts

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social, l'assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

« Le capital social est fixé à Seize millions cinq cent cinquante quatres dinars (16 554 000 Dinars) réparti en 12 400 000 actions de 1,335 dinar de valeur nominale chacune ».

Cette résolution est approuvée à des présents

Projet de la 3^{ième} résolution : Pouvoirs pour formalités

L'assemblée Générale Extraordinaire donne le pouvoir nécessaire au Conseil d'Administration représenté par son président, pour effectuer les formalités pratique de l'augmentation du capital et constater la réalisation de cette augmentation et ce conformément à l'article 294 de code des sociétés commerciales.

Projet de la 4^{ième} résolution : Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités juridiques d'enregistrement, de dépôt, de publicité et autres requises par la loi.

Cette résolution est approuvée à des présents

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

STB MANAGER

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
Agrément du CMF n° 01-2002 du 19/02/2002
Adresse : 34, rue Hédi Karray- 1004 – El Menzah 4

La société de gestion STB MANAGER informe le public que l'Assemblée Générale Extraordinaire de ses actionnaires, réunie en date du 23 mars 2021, a décidé d'augmenter en numéraire le capital social de la société d'un montant de 2.000.000 dinars et ce à travers l'émission de 20.000 actions nouvelle de nominal 100 dinars chacune, de supprimer les droits préférentiels de souscription et de réserver la souscription de la totalité de l'augmentation du capital décidée à la Société Tunisienne de Banque.

Le capital social de STB MANAGER a été porté ainsi de cinq cent mille (500.000) dinars à deux million cinq cent mille (2.500.000) dinars.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-

Société Anonyme au capital de 90 000 000 dinars divisé en 4 500 000 actions de nominal 20 dinars entièrement libérées dont 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote

Siège social: 5bis, Rue Mohamed Badra – 1002 Tunis Identifiant Unique: 0015094B

Emission d'un « Emprunt Obligataire Subordonné BTE 2021-1 » de 30MD Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **28/04/2021** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 100MD et ce, avant la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023. L'AGO a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le 25/05/2021 et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 30MD et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,4% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
В	7 ans	9,6% et/ou TMM + 2,95%	Constant par 1/7 à partir de la 1 ^{ère} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

> Montant

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 30 millions de dinars divisé en 300 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l' « Emprunt Obligataire Subordonné BTE 2021-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

> Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du 05/07/2021 auprès de BNA Capitaux, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le 09/07/2021. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 30MD est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations subordonnées.

En cas d'un placement d'un montant inférieur à 30 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **09/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/07/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

▶ But de l'émission

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs ;
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

3. Caractéristiques des titres émis

- ➤ Dénomination de l'emprunt : « Emprunt Obligataire Subordonné BTE 2021-1 »
- ➤ Prix de souscription, Prix d'émission et modalités de paiement : Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.
- Forme des titres: Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- > Nature des titres : Titres de créance.
- ➤ Législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf.Rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations : Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- ➤ Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf.rang de créance).
- ➤ Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.
- ➤ Date de jouissance des intérêts: Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 09/07/2021 seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au 09/07/2021, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

➤ Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

> Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- *Taux fixe*: Taux annuel brut de 9,4% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- *Taux variable*: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75%, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers mois mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juillet de l'année N-1 au mois de Juin de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans :

- *Taux fixe*: Taux annuel brut de 9,6% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- *Taux variable*: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,95%, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers mois mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 295 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juillet de l'année N-1 au mois de Juin de l'année N.
- ➤ Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables du 1/5 ème de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée pour la catégorie A et du 1/7 ème de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée pour la catégorie B. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et B. L'emprunt sera amorti en totalité le 09/07/2026 pour la catégorie A et le 09/07/2028 pour la catégorie B.
- ➤ Paiement : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 9 Juillet de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement en intérêts et en capital aura lieu le 09/07/2022 pour les deux catégories.

> Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 9,4% l'an pour la catégorie A et 9,6% l'an pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juin 2021, qui est égale à 6,358%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,108% pour la catégorie A, et 9,308% pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie A et 2,95% pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

> Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt

• Durée totale

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A;
- 7 ans pour la catégorie B.

• Durée de vie moyenne

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'« Emprunt obligataire subordonné BTE 2021-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A;
- 4 ans pour la catégorie B.

• Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration pour les obligations subordonnées est égale à :

- 2,678 années pour la catégorie A;
- **3,371** années pour la catégorie B;
- ➤ Mode de placement : Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.
- ➤ Cessibilité des obligations : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

> Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :

→ Rang de créance: En cas de liquidation de la BTE, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnées déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblé Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

→ Maintien de l'emprunt à son rang : La BTE s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- ➤ Garantie : Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- ➤ **Domiciliation de l'emprunt :** L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'« Emprunt Obligataire Subordonné BTE 2021-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux.
 - L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- > Tribunal compétent en cas de litige: Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- > Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées : Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées: Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.
 - → Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »)
 - → Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.
- ➤ Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la Banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

BIAT

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à 120 000 000 DT sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de 90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» de 90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
В	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :

Catégor	ie Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9 ,35%	In Fine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

➤ Montant : Le montant total du présent emprunt est fixé à 90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

➤ Période de souscription et de versement : Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du 24/05/2021 auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le 23/07/2021.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 23/07/2021, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 24/08/2021 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

➤ But de l'émission : L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

La législation sous laquelle les titres sont créés: Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- ➤ Dénomination de l'emprunt : « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- ➤ Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- Modalités et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- ➤ Prix de souscription et d'émission : Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- ➤ Date de jouissance en intérêts: Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/07/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au 23/07/2021, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.

➤ Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

> Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

• Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :

✓ Taux variable :

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,25% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ Taux fixe:

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :

✓ Taux variable:

➤ Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ Taux fixe:

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :

✓ Taux variable :

➤ Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ Taux fixe:

Taux annuel brut de 9,10% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

• Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :

✓ Taux variable :

➤ Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ Taux fixe:

Taux annuel brut de 9,35% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

> Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le 23/07/2026 pour toutes les catégories.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

> Paiement:

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 23 Juillet de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 23/07/2022.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le 23/07/2022 et le remboursement total en capital aura lieu le 23/07/2026.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

> Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 8,6% l'an pour la catégorie A, de 8,85% l'an pour la catégorie B, de 9,10% l'an pour la catégorie C et de 9,35% l'an pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ Marge actuarielle :(souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% pour la catégorie A, 2,50% pour les catégories B et C, 2,75% pour la catégorie D, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :

• Durée totale :

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

• Durée de vie moyenne :

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

• Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une duration de :

- ✓ 5 ans pour les catégories B et D ;
- ✓ 2,701 ans pour la catégorie A ;
- ✓ 2,687 ans pour la catégorie C.
- Mode de placement : Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.
- Cessibilité des obligations subordonnées: Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :

• Rang de créance :

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnées déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• Maintien de l'emprunt à son rang :

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- ➤ Garantie: Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

- Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- ➤ Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées : Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- > Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

• Nature du titre:

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnées déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

• Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

> Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021- AS -0662

BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003 Tél : (216) 71 947 062

Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.tn email : cmf@cmf.tn Le Président du CMF **M. Salah ESSAYEL**

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouve	rture	VL au :	31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION							
	SICAV OBLIGATAIRE		ITION				
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92			198,834	203,831 139,275	203,858
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN' UBCI BOURSE	16/04/07			135,663 113,878	139,275	139,294 116,405
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV 4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	01/02/99 18/09/17			121,243	124,777	124,794
5 LA GENERALE OBLIGATAIRE	CGI	01/06/01			118,816	124,777	124,794
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18			116,618	120,546	120,567
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08			114,359	116,957	116,972
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92			46,744	47,560	47,564
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94			33,122	33,975	33,980
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09			112,226	115,146	115,158
•	FCP OBLIGATAIRES DE CAPIT	TALISATION - VL Q	QUOTIDIEN	NNE			
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07			17,534	17,969	17,971
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			126,004	128,243	128,253
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08			1,178	1,186	1,186
14 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATIO	TSI	15/11/17			118,928	122,230	122,244
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15			11,622	11,883	11,884
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07			166,484	171,069	171,095
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07			11,578	11,841	11,843
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)		18/12/15			94,477	97,370	97,388
(2)	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITA		EBDOMAD.	AIRE	-,	21,011	21,000
19 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06			1,846	1,899	1,901
D TOT SHIOMEDETTROBEROE	SICAV MIXTES D		N .		.,0.10	1,000	.,
20 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	1		63,361	64,633	64,641
21 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	25/04/94			132,558	135,508	135,418
22 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	11/11/01			105,737	106,835	106,800
23 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20			105,648	108,324	108,339
in the state of th	FCP MIXTES DE CAPITAL		TIDIENNE		100,010	,	110,000
24 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08			135,529	140,594	140,412
25 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08			519,152	535,156	534,678
26 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08			135,683	137,204	136,334
27 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE *	MAXULA BOURSE	15/10/08			En liquidation	En liquidation	En liquidation
28 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08			En liquidation	En liquidation	En liquidation
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08			168,397	170,571	170,579
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10			95,444	95,907	95,598
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11			125,190	127,671	127,614
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			160,682	170,585	170,527
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			143,868	151,051	150,828
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07			22 000		
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE				22,000	22,927	22,884
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							22,884 90,855
AC FOR ANY OF PIETA PRINCIPLY	FCP MIXTES DE CAPITALIS		OOMADAIR	E	91,681	90,887	90,855
36 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	OOMADAIRI	E	91,681 2147,555	90,887	90,855 2217,425
37 FCP OPTIMA	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX	05/02/04 24/10/08	DOMADAIR	E	91,681 2147,555 125,405	90,887 2221,038 130,009	90,855 2217,425 129,546
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE	05/02/04 24/10/08 04/05/09	OOMADAIR	E	91,681 2147,555 125,405 211,191	90,887 2221,038 130,009 220,650	90,855 2217,425 129,546 220,964
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA**	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS	05/02/04 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09	OOMADAIRI	E	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation	90,855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI	05/02/04 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06	OOMADAIRI	E	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974	90,855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI	05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06	DOMADAIR	E	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670	90,855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA	05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06	DOMADAIR	E	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905	90,855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA UFI	05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09	OOMADAIR	E	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905	90,855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UUFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST	05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15	DOMADAIR.	E	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298	90.855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT PLENITUDE	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST	05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15	DOMADAIR	E	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243	90,855 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279 1,298
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST	ATION - VI. HEBD 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15 24/03/15	DOMADAIR.	E	91,681 2147,555 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276 1,203	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243 1,223	90.855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST	05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15	DOMADAIR.	E	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243	90.855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279 1,298 1,241
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT PLENITUDE 47 MAC HORIZON 2022 FCP	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA	ATION - VL HEBD 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15 24/03/15 24/03/15	DOMADAIR.	E	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276 1,203 1,178	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243 1,223 114,410	90,855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279 1,298 1,241 1,219
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA CGF	ATION - VI. HEBD 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15 24/03/15 09/11/15 25/02/08	DOMADAIR	E	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,226 1,203 1,178 112,701	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243 1,223 114,410 En dissolution	90,855 2217,425 229,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279 1,298 1,241 1,219 114,113 En dissolution
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA CGF AFC	ATION - VI. HEBD 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15 24/03/15 24/03/15 25/02/08 17/04/17	OOMADAIR	E	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276 1,203 1,178 112,701 133,188	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243 1,243 1,243 1,243 1,14410 En dissolution	90,855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279 1,298 1,241 1,219 114,113 En dissolution
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT WITALITE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA	ATION - VI. HEBD 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15 24/03/15 24/03/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17	DOMADAIR	E	91,681 2147,555 1125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276 1,203 1,178 112,701 133,188 1142,671 12,972	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243 1,223 114,410 En dissolution 1193,562 13,574	90,855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279 1,288 1,241 1,219 114,113 En dissolution 1190,716 13,524
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR 52 FCP ILBOURSA CEA	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA SICAV ACTIONS E	ATION - VI. HEBD 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15 24/03/15 24/03/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21		E	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276 1,203 1,178 112,701 133,188 1142,671 12,972 9,852	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243 1,243 1,223 114,410 En dissolution 1193,562 13,574 10,332 10,000	90,855 2217,425 229,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279 1,298 1,241 1,219 114,113 En dissolution 1190,716 13,524 10,340 10,008
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT PLENITUDE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 48 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN' MAC SA UNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN' MAC SA	ATION - VI. HEBD 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15 24/03/15 24/03/15 29/11/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21 DE CAPITALISATIO 01/04/00	ON	E	91,681 2147,555 1125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276 1,203 1,178 112,701 133,188 1142,671 12,972	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243 1,223 114,410 En dissolution 1193,562 13,574 10,332	90,855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279 1,298 1,241 1,219 114,113 En dissolution 1190,716 13,524 10,340
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR 52 FCP ILBOURSA CEA	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN' MAC SA UNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN' MAC SA	ATION - VI. HEBD 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15 24/03/15 24/03/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21	on I		91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276 1,203 1,178 112,701 133,188 1142,671 12,972 9,852	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243 1,243 1,223 114,410 En dissolution 1193,562 13,574 10,332 10,000	90,855 2217,425 229,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279 1,298 1,241 1,219 114,113 En dissolution 1190,716 13,524 10,340 10,008
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT WITHOUT 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR 52 FCP ILBOURSA CEA	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA CGF AFC AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN MAC SA UBCI BOURSE OPCVM DE I	ATION - VL HEBD 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15 24/03/15 24/03/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 21/06/21 21/06/21 DE CAPITALISATIC 10/04/00 Date	ON Dernier d	ividende	91,681 2147,555 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276 1,203 1,178 112,701 133,188 1142,671 12,972 9,852	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243 1,243 1,223 114,410 En dissolution 1193,562 13,574 10,332 10,000	90,855 2217,425 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279 1,298 1,241 1,219 114,113 En dissolution 1190,716 13,524 10,340 10,008
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR 52 FCP ILBOURSA CEA	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT MAC SA SICAV ACTIONS E UBCI BOURSE OPCVM DE I Gestionnaire	ATION - VL HEBD 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15 24/03/15 24/03/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 21/06/21 DE CAPITALISATIO 10/04/00 Date d'ouverture	on I		91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276 1,203 1,178 112,701 133,188 1142,671 12,972 9,852	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243 1,243 1,223 114,410 En dissolution 1193,562 13,574 10,332 10,000	90,855 2217,425 229,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279 1,298 1,241 1,219 114,113 En dissolution 1190,716 13,524 10,340 10,008
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR 52 FCP ILBOURSA CEA 53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN MAC SA UBCI BOURSE OPCVM DE I Gestionnaire	ATION - VL HEBD 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15 24/03/15 24/03/15 24/03/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21 DE CAPITALISATIC ODISTRIBUTION Date d'ouverture LIGATAIRES	ON Dernier d Date de paiement	ividende Montant	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276 1,203 1,178 112,701 133,188 1142,671 12,972 9,852 86,094 VL au 31/12/2020	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243 1,223 114,410 En dissolution 1193,552 13,574 10,332 10,000 89,003	90,855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 1,279 1,238 1,241 1,219 114,113 En dissolution 1190,716 13,524 10,340 10,008 89,050 Dernière VL
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT PLENTITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR 52 FCP ILBOURSA CEA 53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV Dénomination	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UGFS-NA UUFI AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN' MAC SA UNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN' MAC SA SICAV ACTIONS E Gestionnaire SICAV OB. AFC	ATION - VI. HEBD 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15 24/03/15 24/03/15 24/03/15 24/03/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21 Date d'ouverture LIGATAIRES 01/11/00	ON Dernier d Date de paiement 18/05/21	ividende Montant	91,681 2147,555 2121,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276 1,203 1,178 112,701 133,188 1142,671 12,972 9,852 86,094 VL au 31/12/020	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243 1,243 1,243 1,243 1,243 1,243 1,000 1193,562 13,574 10,332 10,000 89,003 VL antérieure	90,855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 66,193 1,279 1,298 1,241 1,219 114,113 En dissolution 1190,716 13,524 10,340 10,008 89,050 Dernière VL
37 FCP OPTIMA 38 FCP CEA MAXULA 39 AIRLINES FCP VALEURS CEA** 40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 41 FCP MAGHREBIA MODERE 42 UGFS ISLAMIC FUND 43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 44 FCP HAYETT MODERATION 45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR 52 FCP ILBOURSA CEA 53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS UFI UFI UGFS-NA UFI AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN MAC SA UBCI BOURSE OPCVM DE I Gestionnaire	ATION - VL HEBD 05/02/04 24/10/08 04/05/09 16/03/09 23/01/06 23/01/06 11/12/14 15/09/09 24/03/15 24/03/15 24/03/15 24/03/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21 DE CAPITALISATIC ODISTRIBUTION Date d'ouverture LIGATAIRES	ON Dernier d Date de paiement	ividende Montant	91,681 2147,555 125,405 211,191 17,599 2,820 2,535 67,913 1,226 1,276 1,203 1,178 112,701 133,188 1142,671 12,972 9,852 86,094 VL au 31/12/2020	90,887 2221,038 130,009 220,650 En liquidation 2,974 2,670 65,905 1,272 1,298 1,243 1,223 114,410 En dissolution 1193,552 13,574 10,332 10,000 89,003	90,855 2217,425 129,546 220,964 En liquidation 2,969 2,663 1,279 1,238 1,241 1,219 114,113 En dissolution 1190,716 13,524 10,340 10,008 89,050 Dernière VL

57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5 200	104,918	102,243	102,261
	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	01/11/00 07/05/07	28/05/21	5,398 6,883	104,918	102,243	102,261
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	107,234	107,061	107,075
	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	103,667	103,682
	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	100,917	100,929
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	101,905	101,911
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	104,168	104,184
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	105,917	105,934
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,039	104,051
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,192	103,203
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	102,689	102,703
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	102,392	102,403
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	101,368	101,380
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,148	105,158
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	101,896	101,907
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	100,705	100,713
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	105,261	105,274
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,178	101,189
		FCP OBLIGATAIRE						
	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	107,015	107,029
	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	103,590	103,604
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	106,015	106,023
		FCP OBLIGATAIRE						
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	107,964	108,089
70	ARABIA SICAV	AFC	MIXTES 15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	05.440	CE 470
		BNA CAPITAUX				91,816	65,148 93,013	65,173 93,139
	SICAV BNA		14/04/00	21/05/21	0,442			
	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,800	17,800
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	294,684 2267,747	294,299
83 84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV SICAV L'INVESTISSEUR	SMART ASSET MANAGEMENT STB FINANCE	01/03/06 30/03/94	31/05/21 19/05/21	15,763 1,823	2222,734		2267,740 70,146
85	SICAV L INVESTISSEUR SICAV AVENIR		01/02/95	27/05/21	1,629	75,191	70,265 54,924	
- 00		STB FINANCE UBCI BOURSE	17/05/99			56,836 108,247	105,912	54,901 105,898
00	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV		L QUOTIDIENN	11/05/20	0,761	100,247	105,912	105,636
0.7	ECD ID A DETT 50			27/05/21	0.272	44.000	44.000	44 704
	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12		0,273	11,629	11,698	11,701
	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,160	14,182
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	15,827	15,824
	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	13,836	13,840
	BNAC PROGRÈS FCP FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	BNA CAPITAUX CGF	03/04/07	28/05/21	4,392 0,040	149,845 9,234	143,740 9,517	143,746 9,478
-	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	14/06/11 08/09/08	28/05/20 31/05/21	0,040	9,059	100,891	100,709
-	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,728	77,258	76,684	76,646
	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	77,511	77,476
	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	98,724	98,874
	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	92,762	92,746
_	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	08/04/20	1,030	10,141	10,349	10,324
	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	100,031	99,799
	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	147,792	147,625
100	Tel Blat El argue actions	FCP MIXTES - V			1,001	140,000	147,732	147,020
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	106,837	107,334
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	118,212	118,539
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	120,535	120,699
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	194,114	193,577
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	177,855	177,620
	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	169,159	168,541
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,513	23,413
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10			140,701	136,707	137,015
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	155,491	155,092
110	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5334,789	5372,576
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5696,106	5714,216
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	89,821	89,578
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4550,742	4578,175
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,347	10,366
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	165,032	164,854
	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	10903,150	10921,248
117	TCI BIAT-EQUITI TERFORMANCE							
	FCP INNOVATION	FCP ACTIONS - STB FINANCE			2,806	137,347	123,672	123,208

- (1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
- (2) Initialement dénommée BIAT ASSET

MANAGEMENT

- * FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de
- ** FCP en liquidation anticipée *** FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053 Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	-2013 Ben Arous-	71 381 688

	T	
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2. Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	
41.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
pr. 330/000 ramolormo d'Entroprisos de Telecommunications GOTETEL	1000 TOTALO	1,1,1,10,100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourquiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel,	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM"	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

	1	
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	74 682 400 71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc	
96. Tyna Travaux	« G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax- Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053	74 403 609
97.UIB Assurances	Tunis- Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B,	74 074 070
98 Zitouna Takaful	1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
64	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
 FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
 Intitulement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

- (4) FCP en liquidation anticipée
 (5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
 (6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORCAGE				
		Gestionnaire	Adresse		
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis		
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

		1	T
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

	I		
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002- Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences. 1004-El Menzah IV
	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA		Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

بلاغ الشركات

معلومات ما بعد الجلسة العامة

شركة "السكنى"

المقر الإجتماعي: 46، نهج طارق ابن زياد - ميتوال فيل - 1082 تونس

إثر إنعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 25 جوان 2021 تنشر شركة "السّكني" مايلي :

- القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
 - ♦ الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية
- ♦ قائمة تطور الأموال الذاتيّة باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية
 - ♦ قائمة أعضاء مجلس الادارة.

1. القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية:

القرار الأول: بعد الإطلاع على تقرير مجلس الإدارة، والتقرير العام لمراقبي الحسابات، والإستماع إلى التفسيرات الإضافية، تصادق الجلسة العامة العادية على كامل تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المختومة في 2020/12/31.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني: بعد إستماعها للتقرير الخاص الذي قدّمه مراقبي الحسابات طبقا لمقتضيات مجلة الشركات التجارية، صادقت الجلسة العامة العادية على الاتفاقيات التي أشارا إليها ضمنه.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثالث: باقتراح من مجلس الإدارة، قررت الجلسة العامة العادية تبويب نتائج السنة المحاسبيّة 2020 كما يلي:

(296.607,334)2020 النتيجة الصافية 20201.295.156,6932019 النتائج المؤجلة 2020998.549,359النتائج المؤجلة 2020

كما قررت الجلسة العامة العادية إدماج المبالغ المعفاة من الجباية والتي أصبحت محررة بتاريخ 31 ديسمبر 2020 والبالغة مليون و ثلاث مائة و ثمانية و أربعون ألف دينارا (1.348.000 د) ضمن الإحتياطي الخارق للعادة.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الرابع: بعد الإطلاع على تقرير التصرف والقوائم الماليّة الخاصة بمَجْمع الشركات لسنة 2020، وبعد إستماعها لتقرير مراقبي الحسابات الخاص بمَجْمع الشركات لنفس الفترة، تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم الماليّة للمجمع المختومة في 2020/12/31.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس: تعطي الجلسة العامة العادية أعضاء مجلس الإدارة الإبراء التام والنهائي ودون تحفّظ على تصرفهم خلال السنة المحاسبيّة 2020.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس: قررت الجلسة العامة العادية تحديد منح حضور مجلس الإدارة واللّجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2020 كما يلي:

- منحة الحضور لمجلس الإدارة = سبعة وثمانون ألف وخمسمائة دينارا (87.500) خاما.
- منحة أعضاء اللّجنة الدائمة للتدقيق = إحدى عشرة ألف ومائتان وخمسون دينارا (11.250د) خاما.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السابع: عملا بأحكام الفصل 19 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 1994/11/14 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، والنصوص المتمّمة له، توافق الجلسة العامة العادية على قيام شركة "السّكنى" بشراء وبيع قسط من أسهمها بهدف تعديل سعرها بالسوق المالية.

كما تفوض إلى مجلس إدارة الشركة صلاحية تحديد السعر الأقصى لشراء الأسهم والسعر الأدنى لبيعها والعدد الأقصى للأسهم، وذلك إلى غاية انعقاد الجلسة العامة العادية التي ستبت في نتائج تصرف السنة المحاسبيّة 2021.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثامن: صادقت الجلسة العامة العاديّة على إستقالة السيدة صفيّة الزبيدي عضو مستقل بمجلس الإدارة وشركة تونس للإعلامية والخدمات عضو بمجلس الإدارة وقرّرت الجلسة العامة العاديّة تعيين السيد معز العبيدي كعضو مستقل لبقيّة الفترة النيابيّة للسيدة صفيّة الزبيدي والتي تنتهي بإنعقاد الجلسة العامة العاديّة التي ستبت في تصرف السنة المحاسبيّة 2022.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار التاسع: تخول الجلسة العامة العادية كل الصلاحيات للممثل القانوني للشركة للقيام بكل إيداع أو نشر كلما إقتضى الأمر ذلك.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

2. الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية:

(Montants exprimés en dinars)		31 décembre 2020	31 décembre 2019
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	8 469	8 469
Actis ininobilises	Moins : amortissements	-8 469	-8 469
	INIONIS : amortissements	-6 409	-8 403
	Immobilisations corporelles	1 581 469	1 597 037
	Moins : amortissements	-1 148 432	-1 112 410
		433 037	484 627
	Immobilisations financières	8 313 638	8 890 709
	Moins : provisions	-1 402 456	-668 647
	•	6 911 182	8 222 062
	Total des actifs immobilisés	7 344 219	8 706 689
	Autres actifs non courants	-	=
	Total des actifs non courants	7 344 219	8 706 689
ACTIFS COURANTS	Stocks	51 798 523	57 209 515
ACTIFS COURAINTS	Moins : provisions	-100 078	-103 069
	ivionis : provisions	51 698 445	57 106 446
	Clients et comptes rattachés	3 062 757	2 050 762
	Moins : provisions	-190 071	-190 071
		2 872 686	1 860 691
	Autres actifs courants	3 412 730	4 722 664
	Moins : provisions	-22 501	-22 501
	<u> </u>	3 390 229	4 700 163
	Placements et autres actifs financiers	1 642 597	151 209
	Moins : provisions	_	<u>-</u>
		1 642 597	151 209
	Liquidités et équivalents de liquidités	1 570 839	2 459 161
	Total des actifs courants	61 174 796	66 277 670
	TOTAL DES ACTIFS	68 519 015	74 984 359

(Montants exprimés en dinars)		31 décembre 2020	31 décembre 2019
CAPITAUX PROPRES	Capital social	5 050 500	5 050 500
	Primes d'émission	1 676 563	1 676 563
	Réserves	25 966 356	24 661 109
	Autres capitaux propres	39 915	1 387 915
	Résultats reportés	998 549	1 295 157
	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	33 731 883	34 071 243
	Total des capitaux propres aprés affectation	33 731 883	34 071 243
PASSIFS			
Passifs non courants	Emprunts	14 739 585	21 029 984
	Autres passifs financiers	313 578	184 477
	Provisions	869 540	807 494
	Total des passifs non courants	15 922 703	22 021 955
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	3 652 784	3 961 120
	Autres passifs courants	2 420 532	3 001 603
	Concours bancaires et autres passifs financiers	12 791 113	11 928 438
	Total des passifs courants	18 864 429	18 891 161
	Total des passifs	34 787 132	40 913 116
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	68 519 015	74 984 359

3 قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرارالتخصيص:

(Montants exprimés en dinars)

			Réserves			Autres	Résultats	Résultat	
	Capital social	Primes	Réserves	Réserves	Réserves	capitaux	reportés	de l'exercice	Total
		d'émission	légales	extraordi naires	pour fonds social	propres			
Solde au 31/12/2020	5 050 500	1 676 563	505 050	22 914 806	1 198 500	1 387 915	1 295 156	-296 607	33 731 883
				24 618 356					
Affectation décidée par l'AGO du 25/06/2021							-296 607	296 607	0
Réinvestissement exonéré devenu disponible au 31/12/2020				1 348 000		-1 348 000			0
Solde au 31/12/2020 (après affectation des résultats)	5 050 500	1 676 563	505 050	24 262 806	1 198 500	39 915	998 549	0	33 731 883
				25 966 356					

4. قائمة أعضاء مجلس الادارة:

		Représentant permanent				
Membre	Mandat	Nom et Prénoms	Principales activités	Mandats dans d'autres Conseil d'Administration		
Mr. Mondher LAKHAL	2019 - 2021	Mr. Mondher LAKHAL	Directeur Général de la BNA	SICAR-Invest, TIS, SOIVM Sicaf,		
Société Immobilière et de Participations (SIMPAR)	2019 - 2021	Mr. Mohamed Sofiène CHAOUACHI	Directeur Général de la SIMPAR	SIVIA, EL MADINA, SICAR-Invest, SOIVM Sicaf, SICAV- BNA, SODET SUD, Imm. des Œillets, SOGEST, Placement Obligataire Sicav, BNA Capitaux, TIS		
Société Immobilière et de Participations (SIMPAR)	2019 - 2021	Mme Souad CHIKHAOUI	Directeur Administratif et Financier à la SIMPAR	Tunis Ré, SOGEST		
Société Immobilière et de Participations (SIMPAR)	2019 - 2021	Mr. Mustapha MIAAOUI	Directeur Technique à la SIMPAR	SOGEST		
Banque Nationale Agricole (BNA)	2019 - 2021	Mr. Fayçal AMARA	Directeur Central à la BNA	-		
Banque Nationale Agricole (BNA)	2019 - 2021	Mr Salah HOSNI	Directeur Central à la BNA	SOFINREC, Placement Obligataire Sicav		
Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA)	2019 - 2021	Mr. Thabet YAHIA	Directeur Central à la CTAMA	SIMPAR, Immobilière CTAMA, Immobilière MAE, société Hedia, STNCH, SMA, société d'élevage de Monastir		
Société Immobilière et de Viabilisation (SIVIA)	2019 - 2021	Mr. Sami GUERFALI	Directeur Général de la SIVIA	SIMPAR, EL MADINA, Imm. Des Œillets, BNA Capitaux, SOIVM Sicaf, SICAR-Invest, SICAV- BNA, Placement Obligataire Sicav, TIS, SODET SUD		
Société Générale de Supervision et de Travaux (SOGEST)	2019 - 2021	Mr. Kais ROUATBI	Directeur Général de la SOGEST	SIMPAR, SIVIA, SICAR-Invest, Placement Obligataire Sicav		
Mr. Akram ZYAIDIA	2019 - 2021	Mr. Akram ZYAIDIA	Gérant de la Société « SOTUMAP »	-		
Mr. Ghazi BOULILA (Administrateur indépendant)	2020 - 2022	Mr. Ghazi BOULILA	Professeur universitaire	-		
Mr Moez LABIDI (Administrateur indépendant)	2021 - 2022	Mr. Moez LABIDI	Professeur universitaire	-		

INFORMATIONS POST AGO

CITY CARS

Siège Social: 31 Rue des usines Z.I Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 juin 2021, la société CITY CARS publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées ;
- ◆ Le bilan après affectation du résultat ;
- Le tableau d'évolution des capitaux propres ;
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion du Groupe relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se soldant par un total bilan de 138.067.018 DT et faisant ressortir un résultat net de 20.728.502 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes afférents aux états financiers du Groupe, approuve les états financiers du Groupe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se soldant par un total bilan de 152.477.028 DT et faisant ressortir un résultat net de 20.997.476 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats bénéficiaires de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice 2020	20.728.502 DT
Réserves pour réinvestissement exonéré	3.000.000 DT
Résultats reportés	7.996.664 DT
Bénéfice distribuable	25.725.166 DT
Réserves légales (Plafonnées)	0 DT
Dividendes de l'exercice 2020 (soit 0,830 DT par action)	14.940.000 DT
Solde à affecter aux résultats reportés	10.785.166 DT

Les dividendes correspondent à un dividende de 0,830 DT brut par action.

Le paiement aura lieu à partir du 8 juillet 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de 6.250 DT brut par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

Informer les actionnaires que le mandat de l'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires prend fin à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

A la suite du lancement de l'appel à candidatures pour l'élection d'un Administrateur représentant les actionnaires minoritaires, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, après élection, Monsieur Abderrahmen Mohamed Akkari, en qualité d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires, et ce pour une période de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2021, 2022 et 2023, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Etant précisé que cette nomination vient à la suite de l'élection de Monsieur Abderrahmen Mohamed Akkari, parmi la liste des candidats retenus, par les actionnaires minoritaires lors d'un vote.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

Informer les actionnaires des postes occupés par les administrateurs de la Société dans d'autres sociétés, dont le détail est consigné en Annexe.

L'Assemblée Générale Ordinaire en prend acte.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs, au représentant légal de la Société et/ou à toute personne qui pourra être mandatée par lui, pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

2. <u>Le bilan après affectation du résultat de l'exercice 2020 :</u>

BILAN Arrêté au 31 décembre 2020 (Montants exprimés en dinars Tunisiens)					
ACTIFS Actifs non courants	31-déc20	31-déc19			
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles Moins: amortissements	648 164 579 210 68 954	587 738 567 411 20 327			
Immobilisations corporelles Moins: amortissements	19 091 894 5 013 274 14 078 620	18 695 623 4 050 491 14 645 132			
Immobilisations financières Moins : provisions	8 505 600 - 8 505 600	3 805 600 - 3 805 600			
Total des actifs immobilisés	22 653 174	18 471 059			
Autres actifs non courants Moins : provisions	- - -	- - -			
Total des actifs non courants	22 653 174	18 471 059			
Actifs courants					
Stocks Moins : provisions	22 934 817 46 958 22 887 859	46 458 418 45 843 46 412 575			
Clients Moins : provisions	26 079 655 40 603 26 039 052	11 709 407 40 603 11 668 805			
Autres actifs courants	75 991	946 679			
Placements & autres actifs financiers	49 385 741	44 415 373			
Liquidités et équivalents de liquidités	17 025 201	2 857 058			
Total des actifs courants	115 413 844	106 300 490			
TOTAL DES ACTIFS	138 067 018	124 771 549			

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2020

(Montants exprimés en dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	31-déc20	31-déc19	
Capitaux propres			
Capital social	18 000 000	18 000 000	
Réserves	8 800 000	5 800 000	
Autres capitaux propres	(75 095)	(95)	
Résultats reportés	10 785 166	7 996 664	
Total capitaux propres avant résultat	37 510 071	31 796 569	
Total capitaux propres aprés affectation du résultat	37 510 071	31 796 569	
<u>Passifs</u>			
Passifs non courants			
Emprunts	-	-	
Autres passifs financiers	-	-	
Provisions	1 042 884	697 241	
Total des passifs non courants	1 042 884	697 241	
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	77 566 240	69 045 182	
Autres passifs courants	21 947 823	23 129 185	
Concours bancaires et autres passifs financiers	-	103 372	
Total des passifs courants	99 514 063	92 277 739	
Total des passifs	100 556 947	92 974 980	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	138 067 018	124 771 549	

3. Le tableau d'évolution des capitaux propres :

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2020 APRES AFFECTATION

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de révaluation	Résultats réportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2020	18 000 000	1 800 000	(75 095)	4 000 000	-	7 996 664	20 728 502	52 450 071
Affectation du résultat 2020 (PV AGO du 15 Juin 2021)								
* Affectation en résultats reportés	-	-		-	-	20 728 502	(20 728 502)	-
* Affectation en réserves légales	=	-		=	-	=	=	-
* Affectation en réserves pour réinvestissement exonéré	-			3 000 000		(3 000 000)		-
* Dividendes distribués	-	-		-	-	(14 940 000)	-	(14 940 000)
Capitaux propres au 31/12/2020 après affectation du résultat	18 000 000	1 800 000	(75 095)	7 000 000	-	10 785 166	-	37 510 071

4. La liste des membres du Conseil d'administration :

		ii u aumimistration .				
	Date	Le dernier poste	Les fonctions principales exercées			
Administrateur	d'expiration du	important occupé dans	actuellement et la société pour qui el			
	mandat actuel	la société/ filiale	le sont			
			Présidente du Conseil d'Administration/administrateur de			
			la société Automobile Investment Company.			
		_ ,	Présidente du Conseil d'Administration/administrateur			
Madame Amel Bouchamaoui	2021		de la société HBG HOLDING. Administrateur de la société Al Hidaya Agricole.			
Wadanie Amer Boddianiaodi	2021	CITY CARS	Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE.			
			Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY.			
			Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.			
			Administrateur de la société HBG HOLDING. Administrateur de la société Automobile Investment			
			Company "AIC"			
		Administrateur de la société	Administrateur de la société AUTO SERVICES TUNISIE.			
Monsieur Khaled Bouchamaoui	2021	CITY CARS	Administrateur de la société Al Hidaya Agricole.			
			Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE.			
			Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY.			
			Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.			
AUTOMOBILE INVESTMENT		Administrateur de la société				
COMPANY (AIC)	2021	CITY CARS	Néant.			
			Administrateur de la société HBG HOLDING.			
			Administrateur de la société Automobile Investment			
		Administrateur de la société	Company "AIC" Présidente du Conseil d'Administration/administrateur de			
Madame Wided Bouchamaoui	2021	CITY CARS	la société ASTORIA IMMOBILIERE.			
			Présidente du conseil d'administration/Administrateur de			
			la société JAPANESE MOTORS COMPANY.			
			Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.			
			Administrateur de la société AUTO SERVICES TUNISIE. Administrateur de la société HBG HOLDING.			
			Administrateur de la société Automobile Investment			
			Company "AIC"			
Monsieur Tarek Bouchamaoui	2021	Administrateur de la société CITY CARS	Administrateur de la société Al Hidaya Agricole.			
		CITT CARS	Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE.			
			Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY.			
			Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY. Administrateur de la société HBG HOLDING.			
			Administrateur de la société AIC.			
			Président du conseil d'administartion/Administrateur de			
		Administrateur de la société CITY	la société AUTO SERVICES TUNISIE.			
Monsieur Zied Bouchamaoui	2021	CARS	Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE.			
			Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY.			
			Président du Conseil d'Administration/Administrateur de			
			la société TUNISIAN FOOD COMPANY.			
			Président du Conseil d'Administration/Administrateur de			
			la société TAWASOL GROUPE HOLDING Président du Conseil d'Administration/Administrateur de			
			la société ESSAYAHA			
Monsieur Mohamed Chabchoub	2021		Président du Conseil d'Administration/Administrateur de			
		CARS	la société RETEL Président du Conseil d'Administration/Administrateur de			
			la société HAYATCOM TUNISIE			
			Président du Conseil d'Administration/Administrateur de			
			la société GRANADA			
			Administrateur de la société TAWASOL GROUPE HOLDING.			
			Administrateur de la société ESSAYAHA.			
Monsieur Mohamed Amine		Administrateur de la société	Administrateur de la société RETEL.			
Chabchoub	2021	CITY CARS	Administrateur de la société HAYATCOM TUNISIE.			
		Administrateur de la société BAXEL.				
			Administrateur de la société PALMA.			
			Administrateur de la société AIC.			
			PDG société Propann			
Monsieur Slah Kooli	2022	Administrateur de la société	DG société TAEF			
		CITY CARS	Administrateur AMI assurances			
			Administrateur ENDA tamweel			
Monsieur Ismail Ben Sassi	2022	Administrateur de la société CITY CARS	PDG African Web Company			
			Administrateur Swiver Invest			
Monsieur Abderrahman Mohamed	2023	Administrateur de la société CITY CARS	Néant.			
Akkari		CITI CANS				